

Le PRÉSIDENT: Votre question, je crains, ne pourra pas être consignée au compte rendu, car nous n'avons pas de sténographe de langue française. M. Pratt pourrait peut-être traduire votre question en anglais.

M. PICKERSGILL: Monsieur le président, M. Tremblay a parfaitement le droit de poser sa question en français.

Le PRÉSIDENT: Sans doute, mais nous n'avons pas de sténographe français. Nous pouvons en faire venir un, ou encore remettre cela à la prochaine séance. Je regrette que nous n'en ayons pas aujourd'hui. C'est ce qui se faisait à toutes les réunions du Comité jusqu'à ce matin. Quant à moi, je trouve l'idée excellente.

M. PRATT: Puis-je poser une question entre temps?

Le PRÉSIDENT: C'est d'abord à M. Dorion à parler.

M. DORION: Monsieur Jennings, vous nous avez dit que c'est M. Bruno Comeau qui est surveillant des émissions de nouvelles?

M. JENNINGS: Pour le réseau français. Au réseau anglais, c'est M. Hogg.

M. DORION: Quand M. Comeau a-t-il été nommé à ce poste?

M. OUMET: Le printemps dernier. A vrai dire, il s'est produit un certain retard, car il a dû être permuté de son ancien poste. Mais il a assumé pleinement ses fonctions au début de l'automne.

M. DORION: Quel était le prédécesseur de M. Comeau?

M. OUMET: C'était M. Roger Bourbonnais.

M. DORION: J'aimerais à questionner M. Bourbonnais.

Le PRÉSIDENT: Nous allons faire une proposition en ce sens au sous-comité.

M. DORION: A la page 57 de votre rapport, je relève la phrase suivante:

Les rédacteurs de langue française ont inventé, au Canada, un style radiophonique français qui est à la fois clair, direct et impartial.

Vos employés ont-ils reçu des critiques au sujet de l'impartialité de ce service au réseau français?

M. JENNINGS: Depuis le temps que nous existons, nous avons reçu des critiques à l'occasion au sujet de l'impartialité de nos services de nouvelles, mais à l'examen nous avons constaté,—à de rares exceptions près,—que les rédacteurs n'avaient fait que s'en tenir aux règlements que j'ai promis de vous communiquer, et qui disent bien clairement comment les nouvelles doivent être rédigées. Je parle ici du service des nouvelles de Radio-Canada.

M. FORTIN: Vous avez dû enquêter dans chaque cas. Mais savez-vous qu'au réseau français, les quatre commentateurs qu'on entend tous les jours sont du même journal, qu'ils sont tous membres actifs d'un certain parti socialiste? Certains d'entre eux sont d'ailleurs excellents.

Vous avez dit qu'il faut des gens qui sont bons diffuseurs, mais ces quatre qui reviennent chaque semaine,—je ne vous donnerai pas leurs noms à moins que vous me le demandiez,—sont tous du même journal.

M. JENNINGS: Il faut bien comprendre ce que c'est que le service des nouvelles de Radio-Canada, qui se montre certainement objectif dans sa façon de raconter les événements. Ses nouvelles sont diffusées sous forme de bulletins quotidiens, de bulletins régionaux, de bulletins nationaux, et ainsi de suite. Le gros de nos nouvelles nous est fourni par les deux principales agences, la Presse canadienne et la *United Press International*, qui prêtent leur concours au service des nouvelles de Radio-Canada. Mais si je comprends bien, vous voulez parler des commentaires sur l'actualité?